

## **Communiqué** **Pour diffusion immédiate**



**Gilles Cardinal, T.P., reçoit la Médaille du Mérite  
du Conseil interprofessionnel du Québec 2013**

### ***Montréal, 1<sup>er</sup> octobre 2013-***

Lors de la 33e Rencontre annuelle des technologues professionnels, le Conseil interprofessionnel du Québec a décerné le Mérite du CIQ à **Gilles Cardinal, T.P.**, retraité actif du secteur de l'agroalimentaire. Ce Mérite veut reconnaître l'engagement de ce technologue professionnel envers sa profession et à l'ensemble du système professionnel québécois.

M. Cardinal a eu un parcours diversifié qui lui a permis d'acquérir une expérience technologique lui donnant une vue d'ensemble sur le monde agroalimentaire. Il a œuvré dans différents secteurs : animal, végétal et grandes cultures. Il a occupé divers postes au sein d'organismes, ministères, coopératives et entreprises privées. Il a siégé sur de nombreux conseils d'administration. Il a encadré la relève et les professionnels du milieu en leur transmettant ses connaissances à titre de consultant. Il le fait partout dans le monde ayant animé divers séminaires en Afrique ou encore en Chine auprès de dirigeants de coopératives. Son savoir-faire a dépassé largement les frontières du Québec !

Au cours de sa carrière il a également participé au développement du marché du blé au Québec (consommation humaine), à l'implantation d'un système de contrôle des inventaires, à l'acquisition et à l'installation d'un extruder pour la fève soya, à la mise en place d'un système informatisé de production à la meunerie, à l'implantation d'un logiciel à la division Céлубec, à la réalisation d'une certification d'usine à la méthode HACCP (Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise), notamment. Enfin, il a reçu diverses distinctions, dont le Mérite de l'ATA, le Mérite Édouard-Brochu, le Prix Yvette-Cusson et le Prix du Grand coopérateur.

En portant leur titre, les technologues professionnels démontrent un désir profond à suivre des normes déontologiques strictes et à assumer la responsabilité du travail pour lequel ils ont été formés.

- 30 -

**Source : Denis Beauchamp, caé**  
**Directeur général**  
**(514)- 845-3247 poste 107**  
**Courriel : [dbeauchamp@otpq.qc.ca](mailto:dbeauchamp@otpq.qc.ca)**